

Information : Régularisation des taxes sur la facture d'eau.

Nous vous informons qu'une régularisation va être effectuée sur votre prochaine facture concernant l'augmentation des taxes qui n'a pas été appliquée pour vos consommations de janvier à décembre 2015.

Taxe et redevances :

Taxe assainissement de 1.53 à 1.63 (consommation de juillet à décembre 2015) délibération du conseil municipal en date du 26 mars 2013.

Redevance modernisation des réseaux de collecte 0.15 à 0.155 (consommation année 2015)

Redevance pour pollution domestique 0.28 à 0.29 (consommation année 2015)

Les redevances sont augmentées par rapport à la réglementation des taux appliqués par l'agence de l'eau.

Le Régisseur des recettes de la régie des eaux



Laura DEL GIOVANE

SORTIES SCOLAIRES DU MOIS DE JUIN 2016

Désormais un pique-nique sera fourni par la cantine scolaire à tout enfant inscrit à la cantine le jour où une sortie scolaire est organisée.

Les parents devront fournir le jour de la sortie les boissons de leur(s) enfant(s) ainsi que leur(s) sac(s) à dos.

Pour les enfants non inscrits à la cantine scolaire le pique-nique devra être fourni par les parents.



DOSSIERS D'INSCRIPTION CANTINE SCOLAIRE – GARDERIE – ETUDES SURVEILLEES ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

Le règlement de l'intégralité des factures de l'année scolaire 2015-2016 est obligatoire pour toute réinscription.

Les dossiers d'inscription pour la prochaine rentrée scolaire doivent être impérativement déposés en mairie au plus tard le 30 juin 2016.

Du fait de la capacité d'accueil réduite de la cantine scolaire les inscriptions seront validées en fonction de la date de dépôt de celles-ci.



CENTRE AERE 2016

Rappel : les dossiers d'inscription au centre aéré sont disponibles à l'accueil de la mairie. Compte-tenu du nombre de places limité ceux-ci doivent être retournés le plus rapidement en mairie accompagnés des pièces justificatives et du paiement correspondant.



BLOCTEL :



C'est le nom de la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique à domicile qui entrera en vigueur à partir du 1^{er} juin 2016.

A cette date, les consommateurs pourront s'inscrire gratuitement sur le registre d'opposition.

Pour cela, ils devront entrer leur(s) numéro(s) de téléphone fixe(s) et/ou portable(s) sur le site : www.bloctel.gouv.fr

Réunion associations-mairie.

Comme chaque année une réunion entre les représentants des associations et la mairie aura lieu le Lundi 27 Juin à 18h à la salle de l'ormeau. A l'ordre du jour: Journée des associations, téléthon 2016, programme 2017... et verre de l'amitié!



Nettoyage de printemps et rafraîchissement de la façade de la salle des fêtes

En attendant les futurs travaux intérieurs prévus l'an prochain!

Pour info , sur le parking vient d'être installé un panneau d'information recto-verso qui se verra prochainement habillé du plan de Taradeau...

